

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13002

Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre : FEDANE Imane

Nom & Prénom : FEDANE Imane

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés 80000 Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



**Dr. Lina Boutagbou**  
Ophtalmologue  
9 Rue Bachir Laalej  
Etage N°3 - Casablanca  
Tél. 05 22 20 45 45

Date de consultation : 02/01/2023

Nom et prénom du malade : FEDANE Imane

Lien de parenté :  Lui-même  Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous forme de code à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 29/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : hj



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

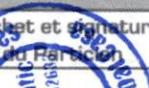
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/12	consultation		30.0400 Dhs	INP : 091195859
12.				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
<p>PHARMACIE DE LA SECURITE Nadia Et Mme BENCHEKROUF 130, Bld AYDISSA Tel: 0522.86.22.45 INPE 092052703</p>	Date 28/01/2013	<p>Montant de la Facture 100 TTC : 100,00 TVA : 0,00</p>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	
	25/01/24				4100000000
Akram Daali					

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



Dr. Lina Boutaqbout

Spécialiste des maladies & chirurgie des yeux  
أخصائية طب و جراحة العيون

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Réfractive et de Chirurgie de Cataracte par Phacoemulsification - TOULOUSE

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Vitreo-rétinienne - BORDEAUX

Diplôme interuniversitaire de Pathologies Rétiniennes. Lariboisière - PARIS

Diplôme interuniversitaire de Contactologie - PARIS

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

دبلوم جراحة المياه البيضاء و تصحيف البصر بالليزر - تولوز

دبلوم جراحة الشبكية - بوردو

دبلوم أمراض الشبكية والسكري - باريس

دبلوم العدسات اللاصقة - باريس

## ORDONNANCE

02 janvier 2024

Mme FEDANE Imane

20,80

### 1/ FRAKIDEX pommade



FRAKIDEX Pom. Ophta. 5 g  
Distribué par : ZENITHPHARMA,  
96 zone industrielle Tassila Inezgane,  
Agadir- Maroc. PPV : 20.80 d'  
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

1 app le soir, dans les deux yeux, pendant 10 jours

### 2/ HYLOGEL

1 application 2 à 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

PHARMACIE DE LA SECURITE  
Nadia El Manira BENCHEKROUN  
(130, 1<sup>er</sup> My. Driss 1<sup>er</sup>  
Tel. 0522 86 22 45 - Casablanca

Dr. Lina Boutaqbout  
Ophtalmologiste  
& Bd Abdelmoumen N°3 Casablanca  
Tél. 0522 259 011 06 69 65 48 99  
9 rue Bachir Laalej  
Station Abdelmoumen  
Arrêt : Station Abdelmoumen

نقطة التشخيص لعلاج و شارع عبد المومن، إقامة اوشمان، الطابق الأول، الرقم 3. الدار البيضاء. محطة عبد المومن  
9 rue Bachir Laalej & boulevard Abdelmoumen  
Résidence Oushmane, 1<sup>er</sup> étage, n° 3, Casablanca - Maroc. Arrêt : Station Abdelmoumen  
0522 259 011. Urgences : 0669 854 854. contact@linaboutaqbout.ma  
Patente : 34700268 - IF : 25035038 - CNSS : 1088939 - ICE : 002038100000079  
www.ophtalmologiste.ma



Dr. Lina Boutaqbout

Spécialiste des maladies & chirurgie des yeux  
أخصائية طب و جراحة العيون

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Réfractive et de Chirurgie de Cataracte par Phacoemulsification - TOULOUSE

Diplôme interuniversitaire de Chirurgie Vitreo-rétinienne - BORDEAUX

Diplôme interuniversitaire de Pathologies Rétiniennes. Lariboisière - PARIS

Diplôme interuniversitaire de Contactologie - PARIS

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

دبلوم جراحة المياه البيضاء و تصحيف البصر بالليزر - تولوز

دبلوم جراحة الشبكية - بوردو

دبلوم أمراض الشبكية و السكري - باريس

دبلوم العدسات اللاصقة - باريس

## ORDONNANCE

02 janvier 2024

**Mme FEDANE Imane**

Monture + verres correcteurs Organiques Antireflets, Antireflets multi-couches, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

OD = Plan (- 1.00 à 105°)

OG = Plan (- 0.50 à 54°)



Dr. Lina Boutaqbout  
Ophtalmologiste  
9 Rue Bachir Laalej  
& Bd Abdelmoumen, Casablanca  
1<sup>er</sup> Etg. N°3 - 259 011 - 06 69 48 54

- لا نغير تاريخ الفحص -

زنقة البشير لعلاج و شارع عبد المؤمن، إقامة اوشمان، الطابق الأول، الرقم 3. الدار البيضاء - محطة عبد المؤمن

9 rue Bachir Laalej & boulevard Abdelmoumen

Résidence Oushmane, 1<sup>er</sup> étage, n° 3, Casablanca - Maroc • Arrêt : Station Abdelmoumen

0522 259 011 • Urgences : 0669 854 854 • contact@linaboutaqbout.ma

Patente : 34700268 - IF : 25035038 - CNSS : 1088939 - ICE : 002038100000079

[www.ophtalmologiste.ma](http://www.ophtalmologiste.ma)



OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

Un autre regard sur vos yeux

FACTURE N° :

N° 002334

Casablanca, le: 08/01/24

Mme / Mr: FEDANE Imane

Dr: Lina Bontagbawt

VL  
OD : Plm (-1,00 à 90°)  
OG : Plm (-0,50 à 54°)

Monture

optique

2800

DH

VP-Add

OD :

OG :

Verres

O. R. anti-reflets

1300

DH

Total à payer: 4100 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre mille et cent dirhams

Cachet et signature

Akram Daali  
Inpe : 065032633

Adresse 63 Rue Rguibat Bourgogne - Casablanca - Tél.: 05 22 29 55 36  
Capitale 100.000 - Patente 3502703 - IF 3232711 - Opticien Optométriste  
ICE 002642590000089

